



L'ACTUALITÉ

UN CONGRÈS POUR FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX ET RÉFLÉCHIR À L'AVENIR

Les atouts et opportunités des entreprises artisanales du bâtiment ont été mis en évidence à l'occasion d'un congrès très enrichissant.

La deuxième journée de l'assemblée générale fut une journée dense et riche, d'espoirs et d'enthousiasme, avec la remise des diplômes de l'École des Cadres, d'attention avec l'intervention des deux représentants des candidats qui ont accédé au 2^e tour de l'élection présidentielle, et de réflexion avec les regards croisés d'experts aux horizons forts différents mais, curieusement, avec des constats et des propos totalement convergents.

C'est, en effet, un congrès passionnant qui a été offert aux participants pour analyser la capacité de résilience des TPE au fil de ces deux dernières années qui ont été particulièrement intenses et difficiles, pour mettre en évidence leurs atouts et enfin, pour leur donner des perspectives dans ce contexte instable et incertain, face à des enjeux majeurs de transformation de la société et à des concurrences accrues.

Pour en parler, 4 personnalités extérieures s'étaient jointes au Président de la CAPEB Jean-Christophe Repon : Rémi Babut, chef de projet au Think Tank « The Shift Project animé par Jean-Marc Jancovici, Daniel Cohen, économiste, Charles Pépin, philosophe et Malene Rydahl, coach en management. Et pour ponctuer et relancer les échanges sur les différents aspects de la problématiques, 4 interviews vidéo ont permis de donner la

parole à Thierry Repentin, président de l'Anah, Benoît Bazin, directeur général du Groupe Saint-Gobain Distribution, Marjolaine Meynier-Millefert, députée et Didier Bouvelle, secrétaire général du CCCA-BTP.

La première partie de ce congrès a permis de regarder en arrière : deux années au cours desquelles les entreprises artisanales du bâtiment ont su se battre, apprendre à travailler malgré toutes les contraintes, pour continuer à répondre aux besoins de leurs clients. Une période difficile mais qui a contribué à démontrer combien nos entreprises sont des maillons essentiels dans les territoires. Reste maintenant à transformer l'essai pour rester leader sur le champ de la rénovation. Un challenge compliqué, compte tenu du contexte économique actuel et de la concurrence des gros faiseurs, mais nullement impossible.

Les intervenants se sont penchés sur les attentes des ménages, sources de vraies opportunités pour les petites entreprises. L'amélioration des logements et de leur confort est un enjeu majeur qui se situe à la croisée de problématiques sociales, écologiques et économiques structurantes pour notre pays. Le logement est une clé pour lutter contre la solitude (10 millions de Français vivent seuls) comme les Danois nous le prouvent ainsi que nous l'a démontré Malene

Rydahl, avec des dispositions pour améliorer le bien-être et la satisfaction de chacun, pour prendre en charge le vieillissement en permettant aux plus de 55 ans de choisir soit de quitter leur logement soit de rester chez eux en bénéficiant, à cet effet, d'un diagnostic de leur logement.

C'est ensuite le marché de la rénovation énergétique qui a retenu l'attention des intervenants. Tous ont convenu que les grands groupes sont a priori mieux placés que les petites entreprises pour prendre part à ce marché mais tous aussi ont souligné qu'ils se positionneront difficilement sur le diffus, la maison individuelle, le vernaculaire, là où les entreprises artisanales excellent. Mais tous aussi ont pointé la nécessité de changer les façons d'aborder ces marchés en travaillant ensemble, en particulier pour gérer le plus efficacement possible les interfaces entre les différents corps d'état qui interviennent sur un même chantier et pour rendre l'offre visible. Ils ont également considéré que la massification des rénovations énergétiques ne remettrait pas nécessairement en cause les valeurs de l'artisanat. Faire quelque chose qui a du sens et obtenir la satisfaction de son client demeurent des atouts sur lesquels l'artisanat du bâtiment doit s'appuyer pour recruter le personnel dont il a besoin pour faire face à l'ampleur du marché.

(Suite p. 4)

RÉSEAU

LA PROMO 2022 DE L'ÉCOLE DES CADRES SALUÉE

Si les promos 2020 et 2021 n'avaient pas pu être mises à l'honneur pour cause de confinement puis de restrictions sanitaires, la promo 2022, elle, a pu, à l'occasion de l'Assemblée générale, recueillir les félicitations bien méritées de l'ensemble du Réseau.

La première vice-présidente Corine Postel et le vice-président en charge du Réseau, Gilles Chatras, tous deux chefs de file de l'École des Cadres, ont eu le plaisir de remettre leurs diplômes aux tuteurs des 77 artisan(e)s du bâtiment qui ont suivi l'École des Cadres organisée cette année.

Un grand moment d'enthousiasme, de satisfaction et d'espoir dans cette nouvelle génération de syndicalistes pour la défense des intérêts de l'artisanat du bâtiment et le bien commun mais aussi pour porter le collectif au sein du Réseau CAPEB. 9 centres s'étaient mobilisés cette année, seuls ou associés à un autre département : l'Ain, l'Aisne et le Pas-de-Calais, la Charente et la Vienne, la Charente Maritime, les Deux-Sèvres, la Dordogne et la

Gironde, les Landes et le Lot-et-Garonne, la Savoie, l'Ardèche et l'Isère et enfin les Vosges. Les nouveaux diplômés sont tous ravis de leur formation et en sont désormais ambassadeurs. Tout au long de leur parcours, ils ont pu mesurer le rôle qu'ils pourront jouer au sein du Réseau CAPEB pour défendre les intérêts de tous les entreprises artisanales du bâtiment. « C'est une formidable expérience. Allez-y ! » a-t-on pu entendre. « L'École des Cadres, c'est vraiment la formation qui permet de pouvoir s'imprégner de tous les rouages de notre environnement » a rappelé Gilles Chatras.

Un film souvenir a été réalisé auprès de cette promo 2022. Il est à votre disposition sur [ARTUR](#). Nous vous encourageons à l'utiliser

pour promouvoir l'École des Cadres auprès de celles et ceux qui hésitent encore à s'engager. Qu'ils découvrent ainsi combien l'aventure est belle et enrichissante humainement et professionnellement !

Et, au-delà de l'aventure humaine, l'École des Cadres est une formation essentielle pour notre organisation et toutes celles et ceux qui la portent dans les territoires et/ou au niveau national. Peu d'organisations professionnelles ont la chance de disposer d'une telle formation. Profitons-en ! Et souhaitons que la promo 2023 soit tout aussi nourrie que celle qui vient d'être saluée. **Il est encore temps pour monter un centre**, y compris en association avec une CAPEB voisine ou même deux. Le Réseau CAPEB compte sur vous !

→ LES STATUTS CONFÉDÉRAUX ONT ÉTÉ MODIFIÉS

L'expérience montre que les traditions doivent parfois s'adapter aux réalités.

La pandémie et l'interdiction des réunions qu'elle a engendrées ont mis en évidence que,

faute d'un décret l'autorisant expressément, les statuts de la CAPEB ne lui permettaient pas de tenir des Conseils d'administration ou des Bureaux en distanciel au niveau national. Pour permettre la tenue dématérialisée des organes décisionnels de la Confédération par visio-conférences ou conférences téléphoniques, l'assemblée générale a donc adopté de nouveaux statuts.

Aux termes de ces derniers, et par principe, la tenue des Assemblées Générales se fait uniquement en présentiel ainsi que le Conseil d'Administration devant procéder aux

élections des membres du Bureau confédéral. Néanmoins, les statuts prévoient qu'en cas de circonstances exceptionnelles, ces réunions pourront se tenir par des moyens dématérialisés avec un système de vote électronique sécurisé.

Pour les autres réunions des conseils d'administration et des bureaux, les nouveaux statuts prévoient désormais la possibilité de les tenir en distanciel (au choix du Président) sauf à ce que la moitié des membres du Conseil d'administration s'y oppose (et sauf circonstances exceptionnelles bien sûr).

→ THIBAUT DE LA TOCNAYES PROMET DE RÉSERVER 50%, VOIRE 80% DES MARCHÉS PUBLICS AUX TPE/PME

Marine Le Pen avait choisi de se faire représenter par Thibaut de la Tognayes, son responsable « Entreprises ».

Il a commencé par affirmer « vous représenter les forces vives essentielles du monde du travail [...] dans notre projet de reconstruction économique de la France, l'économie de proximité représente une place privilégiée ».

Thibaut de la Tognayes a annoncé une baisse du coût du travail avec la suppression de la CFE et de la C3F ainsi qu'une exonération de charges patronales pour toutes augmentations sur les salaires supérieures à 10 % dans la limite de 3 fois le Smic. Sans oublier la volonté de simplifier les démarches administratives des entreprises et notamment celles liées à MaPrimeRénov' et les conditions d'obtention des CEE.

Il a indiqué que le programme de sa candidate prévoyait la mise en place d'un double chèque mensuel de 2 à 300 € pour les apprentis et leur entreprise et le déplacement du curseur des financements de la formation professionnelle

vers les entreprises de moins de 50 salariés et spécialement celles de moins de 20 salariés.

« Nous réserverons 50 %, voire 80 % des marchés publics aux entreprises qui créent le plus d'emplois et de richesses dans les territoires et qui ont recours à l'alternance, en l'occurrence, les TPE/PME.

En matière d'accès au logement, M. de la Tognayes a annoncé un prêt de 100 000 € à taux zéro pour l'acquisition d'un logement dont le remboursement du capital s'arrêterait à la naissance du 3^e enfant pour une famille.

Évoquant la représentativité, il a affirmé que le critère du nombre d'entreprises adhérentes devrait être davantage pris en compte que celui du nombre de salariés et que le seuil d'audience de 10 % serait abaissé à 3 %.

Enfin, répondant à notre question, il s'est dit favorable à une TVA à 5,5 % sur l'énergie et à une remise en cause des augmentations de la TICPE depuis 2015 tout en admettant que le taux réduit n'est pas au programme concernant la rénovation.





→ BRUNO LE MAIRE ANNONCE DES ASSISES DU BÂTIMENT

« Vous avez devant vous 400 délégués qui représentent la première organisation patronale de France avec ses 59 300 adhérents » a annoncé Jean-Christophe Repon en accueillant tour à tour les représentants des deux candidats du second tour des présidentielles.

C'est Bruno Le Maire que le candidat Emmanuel Macron avait choisi pour le représenter devant l'assemblée générale de la CAPEB. Il a commencé par affirmer ; « Vous êtes une activité fondamentale dans notre pays pour la vie économique et pour la vie sociale » avant d'évoquer immédiatement la problématique des prix « C'est le sujet numéro 1 à traiter aujourd'hui. Nous avons une conscience aigüe de la difficulté qui est la vôtre aujourd'hui » a-t-il dit, souhaitant organiser des assises du bâtiment avec la CAPEB

aussitôt après les législatives. Lors de son intervention, Bruno Le Maire a rappelé toutes les mesures prises en faveur des TPE depuis 5 ans, soulignant qu'il est toujours possible de demander un étalement du remboursement d'un PGE jusqu'à 10 ans, ajoutant que le bouclier énergétique serait maintenu aussi longtemps qu'il le faudra. En revanche, il s'est opposé à l'application du taux de TVA à 5,5 % pour tous les travaux de rénovation, rappelant que les travaux de rénovation énergétique en bénéficient déjà et que les travaux de

rénovation sont, la plupart du temps, à 10 %. Il a aussi fait part de la volonté du candidat Macron d'investir massivement dans MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt' ; deux sources de marchés pour les entreprises artisanales du bâtiment.

Enfin, s'agissant de la représentativité patronale, il a déclaré « Tout ce qui permet de mieux représenter les TPE, j'y suis favorable. Nous avons besoin de rééquilibrer les choses. Plus les TPE seront bien représentées, mieux la France se portera ».

ÉCONOMIE

→ HAUSSE DES PRIX : LA DÉCLARATION COMMUNE PROPOSÉE PAR LA CAPEB À SES PARTENAIRES

C'est assurément un des sujets qui a le plus mobilisé les délégués réunis à Paris pour l'assemblée générale. Et pour cause. Les chefs d'entreprise sont inquiets face à la flambée des prix qui ne cesse pas.

Beaucoup constatent amèrement que les grands groupes affichent des profits particulièrement importants quand, eux, sont obligés de rogner sur leurs marges pour ne pas réviser leurs devis.

Face à la situation, en partie incontrôlée, de la hausse des coûts, la CAPEB a proposé aux partenaires industriels et distributeurs de Béranger Développement d'afficher leur solidarité avec les entreprises artisanales du bâtiment en signant [une déclaration commune](#) qui engage leurs représentants à participer activement au Comité de crise du BTP mis en place par le gouvernement et à changer leur façon de faire dans la période actuelle.

La CAPEB a ainsi proposé à ses partenaires industriels de s'engager à intégrer dans leurs

prix le juste coût de la hausse des prix (énergie, matières premières, composants électroniques) ou résultant de la décarbonation des processus de production, et à maintenir les mêmes prix, au moins pour 60 jours. La CAPEB leur demande également de s'engager à prévenir suffisamment tôt les négociants, distributeurs et entreprises de toute future hausse des prix et à répercuter, dans les meilleurs délais, les baisses constatées.

Par symétrie, la CAPEB a évidemment demandé à ses partenaires négociants et distributeurs de matériaux et d'équipements de s'engager à vérifier que leurs fournisseurs établissent leurs prix en tenant compte des hausses des coûts effectives et sans exagération et eux-mêmes, à ne pas appliquer, dans la mesure du possible,



de hausses de prix sur leurs stocks puis, une fois ceux-ci écoulés, à répercuter le juste coût des baisses de prix constatées. La CAPEB leur demande également de s'engager à prévenir leurs clients, sous 8 jours maximum, de toute augmentation confirmée de l'un de leurs fournisseurs.

7 partenaires (Berner, BDR Thermea, Coroxyl, Layher, Téréva, Urmet et Viessmann) ont signé cette déclaration commune. À noter que Saint-Gobain Distribution s'est engagé, de son côté, au nom de ses différentes enseignes (Point P, CEDEO, Clim+, CDL, Plateforme du Bâtiment, PUM, Dispano-Panofranced, SFIC, Asturienne) à respecter un certain nombre d'engagements qui ont été diffusés sur ARTUR ([voir ici](#)).

FORMATION

→ LE GEAB DEVIENT ENCORE PLUS ESSENTIEL

L'assemblée générale a été l'occasion de saluer les 4 000 gestionnaires d'entreprises artisanales du bâtiment qui ont obtenu leur diplôme au cours de ces 25 dernières années et de rappeler toute l'importance que revêt cette formation aujourd'hui.

La conjoncture, en effet, ne permet plus de diriger une entreprise au doigt mouillé mais impose une rigueur dans la gestion des contrats et des relations tant avec les clients qu'avec les fournisseurs et les établissements bancaires.

La certification GEAB, que la CAPEB a mise en place il y a plus de 25 ans maintenant, répond ainsi aujourd'hui à un enjeu majeur : la pérennité des entreprises et de leurs emplois et leur rentabilité économique.

Le GEAB a été conçu pour des actifs, c'est-à-dire en tenant compte de leur disponibilité réduite, de leurs attentes vers une formation concrète et directement opérationnelle, au sein de leur propre entreprise. Un film de témoignages a été réalisé pour que chacun puisse en mesurer l'intérêt ([à voir ici](#)).

Et pour prolonger cette formation par un parcours complémentaire, 2 appels à projet ont été lancés pour expérimenter, au sein d'un territoire, une VAE collective et un autre pour



mettre en place un réseau d'anciens élèves, ce 2^e appel à projet ayant déjà reçu un écho favorable de certains d'entre vous.

La CAPEB est la seule organisation professionnelle à avoir créé ce type de formation pour accompagner les gestionnaires d'entreprise artisanale dans leur quotidien et les aider à mieux faire face à leur environnement. Que chacun s'en saisisse et s'approprie les bienfaits de ce parcours hors du commun ! [Tout savoir ici](#).



CESE

Jean-Christophe Repon a présidé la réunion du groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales comme tous les lundis puis il a pu s'entretenir avec le Président du CESE au cours d'un dîner de travail auquel participait également le Président de l'U2P. Le lendemain, il participait à la commission travail et emploi (CTE) pour y présenter l'exercice relatif au bâti durable, projet d'avis pour lequel il est l'élu référent de la CTE. Celle-ci a également examiné la saisine intitulée "inégalités de genre, crise climatique et transition écologique" et fait le point sur la préparation du projet d'avis sur les métiers de la cohésion sociale.

PRESSE

Le Président de la CAPEB était l'invité, ce mardi matin, de Dimitri Pavlenko, présentateur de l'émission L'interview éco sur Europe 1. À cette occasion, le

Président Jean-Christophe Repon a pu s'exprimer sur les difficultés des entreprises liées à la hausse des prix des matières premières, mais également celles liées aux recrutements. Il a également évoqué les Assises du Bâtiment, souligné la contraction du marché sous l'effet de ces prix qui vont encore augmenter avec la RE2020 notamment ([revoir ici](#)). L'interview qu'il a enregistrée pour Sud Radio la semaine dernière a été diffusée ce mardi matin ([à réentendre ici](#)).

Le Président a également répondu aux questions du Moniteur ([lire ici](#)) et deux fois à celles de Batiactu ([lire ici la 1^{ère}](#) et [là la 2^e](#)) pour y évoquer les principales attentes de la CAPEB pour la nouvelle mandature : la tenue des Assises du Bâtiment annoncées par Bruno Le Maire à l'Assemblée générale, la réforme des règles de la représentativité patronale, les simplifications, l'accompagnement



des entreprises pour l'acquisition de véhicules propres et leur accès aux ZFE.

EBC

Cette semaine, le Conseil d'administration de l'association EBC se réunissait notamment pour procéder aux élections à la présidence ainsi qu'à la vice-présidence. À la suite du conseil d'administration se tenait également l'assemblée générale d'EBC. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans notre prochain numéro.

PARTENARIATS

Le comité de pilotage des partenariats de Béranger Développement se réunissait ce vendredi pour faire un état des lieux des actions en cours. Bien évidemment, il devait être question de la déclaration commune visant à encourager la solidarité économique entre les industriels, négociants et distributeurs.

GOUVERNEMENT

→ APRÈS LE PGE RÉSILIENCE, LES REPORTS DE PAIEMENT AUX URSSAF

Après avoir lancé le PGE Résilience ([voir notre information ARTUR](#)), le Gouvernement a demandé aux URSSAF d'accorder des délais de paiement aux entreprises mises en difficultés.

Ainsi, les travailleurs indépendants qui rencontreraient des difficultés de trésorerie peuvent solliciter leur Urssaf afin de mettre en place un échelonnement des paiements et le cas échéant interrompre le prélèvement des

cotisations courantes ainsi que les prélèvements liés aux plans d'apurement déjà engagés. Les demandes d'accompagnement des travailleurs indépendants intervenant dans les secteurs qui subissent les conséquences de

la guerre en Ukraine, font l'objet d'une analyse prioritaire et bienveillante de la part des services de l'Urssaf. Ces travailleurs indépendants peuvent également solliciter l'action sociale du CPSTI.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)



De gauche à droite : Rémi Babut, Daniel Cohen, Malene Rydahl et Charles Pépin.

La formation est évidemment essentielle pour évoluer afin de faire face aux exigences du marché et pour innover. Mais cette innovation, si elle intègre presque naturellement les équipements et produits du BTP, sera surtout organisationnelle pour les petites entreprises. Comment mettre plus d'attractivité dans une offre concurrencée par des grandes entreprises ? Peut-être en adoptant un management plus ouvert où chacun peut s'exprimer sans avoir peur d'être jugé. Peut-être aussi en acceptant d'échouer pour apprendre de ses erreurs ou opter pour de nouvelles

solutions. Peut-être encore en apprenant à travailler ensemble, une notion qui doit pouvoir s'acquérir dès la formation initiale. « Mais pour réussir, il ne suffit pas d'agrèger des talents comme le fait le PSG, mais plutôt de nourrir la confiance les uns envers les autres comme le fait le XV de France » a relevé le philosophe Charles Pépin.

La confiance en soi, le refus de l'impossible, la volonté d'avancer avec ses propres



objectifs et non pas en réaction aux regards des autres, être ce que l'on est et non pas ce que les autres disent de soi, puiser la joie chez les autres quand on ne la trouve pas en soi, autant de clés pour garder le cap que Dorine Bourneton, pilote paraplégique de voltige aérienne, a généreusement données à l'assemblée en conclusion de ce congrès. Une leçon de vie, de combativité, d'espérance et de bonheur !